



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DGCL**

Direction générale  
des collectivités locales

# Instructions budgétaires et comptables 2023

*Notice de présentation*

***Version 1.0 au 21/03/2023.***



# Actualisation des instruction budgétaires et comptables au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Dans le cadre de l'actualisation des instructions budgétaires et comptables applicables aux entités publiques locales, les maquettes dématérialisées produites depuis l'application TotEM font l'objet d'importantes évolutions.

Ce document présente les évolutions majeures touchant au formalisme des maquettes réglementaires, les évolutions relatives aux plans de compte de ne sont pas évoqués. Il est à souligner cependant la suppression du plan de compte M44 au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les évolutions présentées sont les suivantes :

- 1) **Informations générales** – distinction par section de la limite autorisée de virements de crédit (**M57 D et M57 A**)
- 2) **Arrêté et signature** – partie signature désormais facultative (**Toutes maquettes**)
- 3) **Annexe fiscalité** – ajout de la « Taxe d'habitation sur les résidences secondaires » (**M57 D et M57 A et M14**)
- 4) **Engagements hors-bilans (M57 D et M57 A)**
  - a. Création d'états synthétiques et remise en cohérence des états au sommaire
  - b. Mise à jour de l'état des marchés de partenariat public-privé
  - c. Mise à jour de l'état des contrats de crédit-bail
  - d. Engagements hors-bilans : Mise à jour de l'état relatif aux autres engagements donnés
- 5) **État du personnel** – mise à jour des motifs de contrat pour les non titulaires et des filières (**M57 D ; M57 A et M61**)
- 6) **Présentation croisée** – suppression de la sous fonction plan de relance (**Toutes maquettes**)
- 7) **Article L2221-11 CGCT** – Ajout en M57 des états « eau et d'assainissements » (**M57 D et M57 A**)
- 8) **CFU** – Evolution de présentation ECCF (**CFU M57 D, M57 A et M4x**)
- 9) **Nouveauté** – Création de l'annexe de suivi des NPNRU (**M57 D au CA et M14 au CA**)
- 10) **Listes déroulantes associées** – Nettoyage des valeurs (**Toutes maquettes**)
- 11) **Anomalies et procédure de correction dans TotEM**

Pour plus d'information (arrêtés, fiches de présentation, maquettes), veuillez vous reporter au site collectivités locales :

→ <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/instructions-budgetaires-et-comptables>

# **01. Informations générales - distinction par section de la limite autorisé de virement de crédit**



# 01. Informations générales - distinction par section de la limite autorisée de virement de crédit

M57\_D et M57\_A

Le référentiel M57 offre une plus grande marge de manœuvre en matière de fongibilité des crédits, il est désormais possible de **différencier sur la maquette du budget la limite des virements de crédits autorisés par l'assemblée délibérante, en distinguant le taux retenu pour chaque section** (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section).

Cela se traduit par l'ajout de deux nouveaux motifs depuis l'annexe « information générale » dans TotEM, désormais repris sur la maquette :

- Limite pour opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre en section de fonctionnement
- Limite pour opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre en section d'investissement

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement ;
- (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :  
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-8 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

Information *	Valeur *
Approuve - Services ferroviaires régionaux de voyageurs - Volet 2 : indiquer si le con	
DtDelibAmort1An - Date de délibération du seuil unitaire en deça duquel les immobili	
LieuCommDoc - Lieu public désigné pour la communication des documents comptab	
LimiteVirementCP - Limite pour opérer des virements de crédits de paiement de cha	
LimiteVirementCPFonc - Limite pour opérer des virements de crédits de paiement de	
LimiteVirementCPInvest - Limite pour opérer des virements de crédits de paiement c	
MtAmort1An - Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'a	



La valeur « **LimiteVirementCP** » continue d'être utilisée pour les comptes administratifs 2022 en M57.



## **02. Arrêté et signature – Partie signature désormais facultative**



# 02. Arrêté et signature – Partie signature désormais facultative

Toutes nomenclatures

Dans l'annexe « Arrêté et signatures », la **partie « signatures »** devient facultative.

Seule la délibération d'adoption est soumise à une obligation de vote et de signature L.2121-23 du CGCT pour le bloc communal.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice :  
Nombre de membres présents :  
Nombre de suffrages exprimés :  
VOTES :  
Pour :  
Contre :  
Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1),  
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
A , le  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».  
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...  
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Informations financières

- Importer un flux existant
- Informations générales (29)
- Sommaire (98)

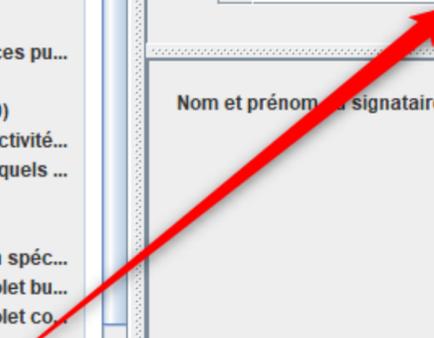
Annexes

- Arrêté (0)
- Autorisations de programme (ou d'enga...
- Autres engagements donnés ou reçus (0)
- Charges transférées (0)
- Concours attribués à des tiers en nature...
- Contrats de couverture du risque financi...
- Contrats de crédit-bail (0)
- Crédits de trésorerie (0)
- Dettes (0)
- Emprunts (0)
- Etat des provisions et étalement des pro...
- Etat du personnel (0)
- Flux croisés (0)
- Liste des établissements ou services pu...
- Méthodes d'amortissement (0)
- Opérations pour compte de tiers (0)
- Organismes dans lesquels la collectivité...
- Organismes de regroupement auxquels ...
- Partenariats public-privé (0)
- Prêt octroyé par la collectivité (0)
- Recettes grevées d'une affectation spéc...
- Services ferroviaires régionaux, volet bu...
- Services ferroviaires régionaux, volet co...
- Signatures (0)**
- Taux de contributions directes (0)
- Ventilation TEOM, Eau/Assainissement, ...

Signatures

Nom et prénom du signataire

Nom et prénom du signataire \*



# **03. Annexe fiscalité – ajout de la « Taxe d'habitation sur les résidences secondaires »**



# d'habitation sur les résidences secondaires »

M57\_D, M57\_A, M14

L'annexe « Décisions en matière de taux de contribution directes » évolue avec l'ajout de la ligne « **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires** »

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole					
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole					
<b>Taxe sur les permis de conduire</b>						
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules						
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)						
Taxe relative à l'octroi de mer (1)						
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)						
[...] (2)						
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement						
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement						
Taxe sur la consommation finale d'électricité						
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne						
[...] (2)						
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB						
TFPNB						
CFE						
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires						
TOTAL						

Afin de renseigner cette ligne, il est nécessaire de sélectionner l'indicateur type de contribution directe n°25 – **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires**.

La saisie des autres colonnes est identique aux autres contributions.

Code type de contribution Directe / Indirecte \*

Indicateur type de contribution directe \* ?

Type de carburant ?

Libellé de la taxe pour laquelle la collectivité a un pouvoir de modulation du taux ?

Bases notifiées

Variation des bases ?

19 - Taxe départementale des espaces naturels sensibles  
20 - Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement  
21 - Taxe sur la consommation finale d'électricité  
22 - Taxe sur les remontées mécaniques  
23 - Taxe d'aménagement  
24 - Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (majoration définie à l'art. 265 A bis du c  
**25 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires**  
99 - Total



**04.a Engagements hors-bilans : création d'états synthétiques et remise en cohérence des états au sommaire**



# 04.a Engagements hors-bilans : création d'états synthétiques et remise en cohérence des états au sommaire

M57\_D et M57\_A

## 1. La création de ces deux états synthétiques entraîne l'évolution du sommaire en M57

### AVANT

#### B - Annexes patrimoniales

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes
- B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- B3.1 - Etat des provisions constituées
- B3.2 - Etalement des provisions
- B4 - Etat des charges transférées
- B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
- B6 - Prêts

- B7.1 - Etat des emprunts garantis
- B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis

#### B8.1 - Subventions versées

- B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail
- B8.3 - Etat des contrats de PPP
- B8.4 - Etat des autres engagements donnés
- B8.5 - Etat des engagements reçus

- B9 - Etat du personnel
- B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier
- B11.1 - Liste des organismes de regroupement
- B11.2 - Liste des établissements publics créés
- B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

#### D - Autres éléments d'information

- D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

### APRES

#### B - Annexes patrimoniales

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes
- B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- B3.1 - Etat des provisions constituées
- B3.2 - Etalement des provisions
- B4 - Etat des charges transférées
- B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
- B6 - Prêts

- B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés **Création**
- B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus **Création**

- B7.3 - Etat des emprunts garantis
- B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis

- B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail
- B7.6 - Etat des marchés de partenariat
- B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale
- B7.8 - Autres engagements donnés
- B7.9 - Autres engagements reçus

#### B8 - Subventions versées

- B9 - Etat du personnel
- B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier
- B11.1 - Liste des organismes de regroupement
- B11.2 - Liste des établissements publics créés
- B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

Au 1er janvier 2023, le référentiel M57 intègre la norme 13 relative aux engagements hors bilan du Recueil des normes comptables pour les entités publiques locales.

Dans ce cadre, dans un souci de cohérence et de clarté, les annexes budgétaires relatives aux engagements hors bilan sont désormais regroupées dans une partie intitulée « B7. Engagements hors bilan ».

Il s'agit de l'état des emprunts garantis, des crédits-bails, des marchés de partenariat et des recettes grevées d'affectations spéciales.

Les deux états relatifs aux autres engagements donnés ou reçus ne faisant pas l'objet d'un état dédié persistent (B7.8 et B7.9).

**La saisie de ces états depuis TotEM n'évolue pas par rapport à l'existant**, seul le sommaire évolue, et deux états synthétiques sont créés (cf. diapositive suivante).



# 04.a Engagements hors-bilans : création d'états synthétiques et remise en cohérence des états au sommaire

M57\_D et M57\_A

## 2. Création d'un «état synthétique des engagements donnés» et de l'«état synthétique des engagements reçus».

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

### ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	63 806 766 999,87	505,82	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	688 056 270 254,05	1 573 163 444 536,30	14 410 953,31
8017	Subvention à verser en annuité (3)	566,00	9 896,00	78,00
8018	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		906 555 449,60	14,38
	Au profil d'organismes publics (3)	1 234,00	4 567,00	869,00
	Au profil d'organismes privés (3)	666,00	666,00	423 452,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	111 111,00	2 222,00	333 333 333,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	76 511 244,92	15 454 024 127,77	381 494,10

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

### ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	1 224,00	134,00	2 554 455,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	56 689,00	9 864,00	45 678,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		64 416 647,89	
	Engagements reçus des entreprises	12,00	123,00	1 234,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	12 334,00	12 455,00	2 342,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Afin de disposer d'une vue agrégée de l'ensemble des engagements donnés et reçus, **deux états synthétiques sont créés (B7.1 et B7.2).**

**Aucune saisie n'est à opérer depuis TotEM pour renseigner ces états, les montants sont automatiquement repris depuis les états dédiés et l'état des autres engagements donnés/reçus.**

En cas de difficulté, veuillez vous référer au guide de remplissage des annexes EHB ci-dessous.



*Ces évolutions ont eu impact en début d'année sur les annexes EHB pour les CA 2022 et certains BP 2023 sur d'autres nomenclatures. Un correctif a été apporté début mars, en cas de difficulté subsistante, nous vous invitons à v*



# **04.b Engagements hors-bilans : Mise à jour de l'état des marchés de partenariat public-privé**



# 04.b Engagements hors-bilans : Mise à jour de l'état des marchés de partenariat public-privé

M57\_D et M57\_A

L'annexe relative aux marchés de partenariat public-privé évolue afin d'avoir des informations exhaustives sur la situation financière de la collectivité.

L'état fait ainsi apparaître les parts dues au cocontractant relatives à l'**investissement**, au **fonctionnement** et au **financement** pour la durée restante du marché ainsi que le **montant de l'annuité** et la **date de mise en service de l'équipement**.



Etat obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants, EPCI, départements et Régions (art. L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-2 du CGCT)

IV – ANNEXES											IV		
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN											B7.6		
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE													
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
								Part totale (2)	Dont part nette (3) I				
Conception, financement, construction et exploitation du grand stade	2012	Sté ABC	Conception, financement, construction, maintenance, entretien, exploitation	372	25/07/2025	08/07/2016	680 450 312,00	2 155 690,49	3 233 535,74	2 586 828,59	808 383,94	2 425 151,81	5 820 364,34



# **04.c Engagements hors-bilans : Mise à jour de l'état relatif aux contrats de crédit-bail**



# 04.c Engagements hors-bilans : Mise à jour de l'état relatif aux contrats de crédit-bail

M57\_D et M57\_A

L'état relatif aux contrats de crédit-bail évolue et permet à présent de saisir le montant de la redevance sur la totalité du contrat de manière à disposer d'une vue sur la dette/la créance à l'origine du contrat.

Cette nouveauté se traduit par l'ajout d'une nouvelle colonne sur la maquette et un nouveau champs à saisir depuis TotEM :

IV – ANNEXES								
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN								
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET II								
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	Montant N
Crédits-bails mobiliers								
[...]								
Crédits-bails immobiliers								
[...]								
<b>Total</b>								

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Contrats de crédit-bail

Exercice d'origine du contrat	Indicateur type de contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la re

Indicateur type de contrat \*

Nature du bien ayant fait l'objet du contrat \*

Montant de la redevance de l'exercice \*

Montant de la redevance sur la totalité du contrat \*

Désignation du crédit bailleur \*

Durée du contrat \*



## **04.d Engagements hors-bilans : Mise à jour de l'état relatif aux autres engagements donnés**



# 04.d Engagements hors-bilans : Mise à jour de l'état relatif aux autres engagements donnés

M57\_D et M57\_A

L'état relatif aux autres engagements donnés fait évoluer afin de permettre l'identification des engagements donnés s'agissant des délégations de service public et des opérations d'urbanisme et d'aménagement.

La saisie de ces nouvelles informations est possible via TotEM lors de la sélection du « sous-type d'engagement » :

IV – ANNEXES					
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN					
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES					
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette
<b>TOTAL</b>					
8017	Subventions à verser en annuités				
	[...]				
8018	Autres engagements donnés				
	<b>Au profit d'organismes publics</b>				
	[...]				
	<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>				
	[...]				
	<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>				
	[...]				
	<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>				
	[...]				

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'ap

Autres engagements donnés ou reçus

Type engagement	Article	Sous-type d'engagement	Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme

Type engagement \*

Article \* ?

Sous-type d'engagement ?

Année d'origine \*

Nature de l'engagement \*

Organisme bénéficiaire \*

Durée de l'engagement pris \*

PART - Partenariat (EHB donnés)  
DSP - Délégation service public (EHB donnés)  
URB - Opérations d'urbanisme et d'aménagement (EHB donnés)  
U - Autres org. publics (EHB donnés)  
P - Autres org. privés (EHB donnés)  
E - Entreprise (EHB reçus)  
X - à l'exception des entreprises (EHB reçus)

 Les anciens fichiers Excel ne peuvent plus être importés suite à cette mise à jour.  
En cas de difficulté, veuillez-vous reporter à la fiche pratique afin d'opérer la mise à jour →



# **05. État du personnel – mise à jour des motifs de contrat pour les non titulaires et des filières**



# 5. État du personnel – mise à jour des motifs de contrat pour les non titulaires et des filières

M57\_D, M57\_A

## 01. Mise à jour des motifs de recrutement pour les agents non titulaires

L'annexe relative à l'état du personnel évolue au 1<sup>er</sup> janvier 2023 afin de tenir compte de l'entrée en vigueur du code général de la fonction publique, et de l'abrogation de la loi n°84-53 du 26 janvier 1986 auxquels l'annexe fait référence. Une table de correspondance a été établie entre la loi n°84-53 et le CGFP afin de renseigner les motifs des contrats dans l'annexe.

Motif du contrat de l'agent ?

Libellé motif du contrat de l'agent (si motif = Autres)

Effectifs budgétaires

Effectifs pourvus

332-23-1° - Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° - Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 - Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six
332-13 - Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 - Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° - Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° - Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'

IV – ANNEXES				IV		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				B9		
D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6° : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

Afin de simplifier la saisie de l'annexe depuis TotEM, une [table de transposition](#) a été mise à disposition.



La transposition ne s'applique pas aux autres référentiels.

Par ailleurs, afin de faciliter la reprise des données depuis d'autres documents budgétaires ou depuis un tableur existant, une fiche pratique a été mis en ligne, accessible ci-dessous.



# 5. État du personnel – mise à jour des motifs de contrat pour les non titulaires et des filières

M57\_D et M57\_A et M61

## 02. Ajout de la filière sapeurs-pompiers et mise à jour des emplois fonctionnels pour les SDIS

Il est désormais possible de renseigner la **filière sapeurs-pompiers** ainsi que les **emplois fonctionnels de directeur départemental et directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours**

Code secteur

Rémunération de l'agent en euros annuels bruts ?

Indice de l'agent ou chevron. ?

Motif du contrat de l'agent ?

Libellé motif du contrat de l'agent (si motif = Autres)

- SP - Sportive
- CULT - Culturelle
- ANIM - Animation
- POL - Police
- POMP - Sapeurs-pompiers**
- X - Emplois non cités
- DIR1 - Directeur général des services
- DIR2 - Directeur général adjoint des services
- DIR6 - Directeur départemental - SDIS**
- DIR7 - Directeur départemental adjoint - SDIS**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques <b>Directeur départemental - SDIS</b> <b>Directeur départemental adjoint - SDIS</b> Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
[...]							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
[...]							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
[...]							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
[...]							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>							
[...]							
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>							
[...]							
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>							



# **06. Présentation croisée – suppression de la sous fonction plan de relance**



# 06. Présentation croisée – suppression de la sous fonction plan de relance

Toutes nomenclatures

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
DEPENSES								
	[...]							
RECETTES								
	[...]							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES									
	[...]								
RECETTES									
	[...]								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64	65	66	67	68	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		Rayonnement, attractivité du territoire	Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	Maintien et dév. des services publics	Recherche et innovation	Autres actions		
DEPENSES								
	[...]							
RECETTES								
	[...]							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Pour la présentation croisée, la sous fonction plan de relance (crise sanitaire) est supprimée.

Les éventuels AE-AP/CP 2023 devront être ventilés vers les autres sous-fonction depuis le progiciel financier afin d'apparaître sur la maquette. Aucune action n'est à réaliser sur TotEM.



**07. Article L2221-11 CGCT – Ajout en M57  
des états « eau et d'assainissements »**



# 07. Article L2221-11 CGCT – Ajout en M57 des états « eau et assainissement »

M57\_D et M57\_A

## D - Autres éléments d'information

- D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
- D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget
- D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation
- D3 - Décisions en matière de taux
- D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement
- D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

## V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

- les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;
- les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;
- les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## Ventilation TEOM, Eau/Assainissement, Services assujettis TVA

Type de ventilation	Nom du service	Section	Sens	Type d'opération	Regroupement	Chapitre

Type de ventilation \*

Nom du service ?

Section \*

Sens \*

Type d'opération \*

Regroupement ?

R - Répartition de la TEOM  
A - Assainissement collectif/non collectif  
E - Eau et assainissement  
V - Services assujettis à la TVA  
G - Travaux en régie  
C - COVID-19

Afin de tenir compte des spécificités des communes de moins de 500 habitants basculant en M14, sont ajoutés les états relatifs aux dépenses et recettes des services d'eau et assainissement en investissement et en fonctionnement (reprise de l'existant en M14)



**08. CFU – Evolution de présentation ECCF**



# 08. CFU – Evolution de présentation ECCF

CFU

Dans le cadre de la vague 1 de l'expérimentation du compte financier unique, de premiers retours d'expérience permettent une amélioration continue de l'expérience utilisateur. Dans ce cadre, la restitution de l'ECCF évolue lorsqu'aucune anomalie n'est détectée dans les applications du comptable.

## Lorsque l'état ne contient pas d'informations

### État des Contrôles du Compte Financier

La vue détaillée fournie par le comptable est concordante avec la vue d'ensemble fournie par l'ordonnateur

## Lorsque l'état contient des informations

### État des Contrôles du Compte Financier

La vue détaillée fournie par le comptable n'est pas concordante avec la vue d'ensemble fournie par l'ordonnateur  
**Contrôles de concordance de l'exécution budgétaire**

Le résultat d'exploitation de l'exercice N n'est pas concordant entre les différents états du compte financier : Compte de résultat = -30.454,81 ; Vue d'ensemble du compte financier = 67.260,25 ; différence = -97.715,06.

Le résultat d'investissement de l'exercice N n'est pas concordant entre les différents états du compte financier : Exécution budgétaire - vue détaillée = 97,54 ; Vue d'ensemble du compte financier = 6.232,36 ; différence = -6.134,82

Les réalisations nettes en recettes d'investissement ne sont pas concordantes entre les différents états du compte financier : Vue détaillée, recettes d'investissement = 97,54 Vue d'ensemble, recettes d'investissement = 6.232,36

Les réalisations nettes en dépenses d'exploitation ne sont pas concordantes entre les différents états du compte financier : Vue détaillée, dépenses d'exploitation = 3.683.257,54 Vue d'ensemble, dépenses d'exploitation = 3.654.931,87

Les réalisations nettes en recettes d'exploitation ne sont pas concordantes entre les différents états du compte financier : Vue détaillée, recettes d'exploitation = 3.652.802,73 Vue d'ensemble, recettes d'exploitation = 3.722.192,12

Les réalisations nettes en recettes d'investissement ne sont pas concordantes entre les différents états du compte financier pour le chapitre 040 : Vue détaillée, recettes d'investissement = 97,54 Vue d'ensemble, recettes d'investissement = 0

Les réalisations nettes en recettes d'exploitation ne sont pas concordantes entre les différents états du compte financier pour le chapitre 70 : Vue détaillée, recettes d'exploitation = 3.652.087,50 Vue d'ensemble, recettes d'exploitation = 3.697.264,34

Les réalisations nettes en recettes d'exploitation ne sont pas concordantes entre les différents états du compte financier pour le chapitre 77 : Vue détaillée, recettes d'exploitation = 715,23 Vue d'ensemble, recettes d'exploitation = 155,77



# **09. Nouveauté – Création de l'annexe de suivi des NPNRU**



# 09. Nouveauté – Création de l'annexe de suivi des NPNRU

M57\_D au CA et M14 au CA

## Création d'une annexe relative au suivi des opérations au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (*facultatif*)

**Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain**

Nature de l'opération (selon nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financiers	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement
36	R	Chaîne exe...	Chaîne exe...	<input checked="" type="checkbox"/>	Chaîne exe...	945 005 974,38	7 095 673
32	D	Chaîne exe...	Chaîne exe...	<input checked="" type="checkbox"/>	Chaîne exe...	3 635 101,27	7 926 645

Nature de l'opération (selon nomenclature)

Dépenses / Recettes

Chapitre

Article

Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité

Financiers \*

Total des engagements juridiques année N

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financiers (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
32	D	Chaîne exemple 7	Chaîne exemple 8	true	Chaîne exemple 7	3 635 101,27	7 926 645 611,06
36	R	Chaîne exemple 2	Chaîne exemple 2	true	Chaîne exemple 9	945 005 974,38	7 095 673 027,09
<b>Total Recettes</b>						945 005 974,38	7 095 673 027,09
<b>Total Dépenses</b>						3 635 101,27	7 926 645 611,06

**NOMENCLATURE :**

- |  |  |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet                            | 34-Résidentialisation de logements                                     |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer         | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées                 |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux                | 36-Accession à la propriété  |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées                     | 37-Equipement public de proximité                                      |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé                   | 38-Immobilier à vocation économique                                    |
| 24-Aménagement d'ensemble                                  | 39-Autres investissements  |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de logement temporaire           | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement                      |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux           |  |



# **10. Listes déroulantes associées - Nettoyage des valeurs**



# 10. Listes déroulantes - Nettoyage

## EMPRUNTS - Suppression des valeurs obsolètes



Vos fichiers ne doivent plus faire référence à ces codes. A défaut, TotEM générera une erreur.

CodProfilAmort	Code du profil d'amortissement (contrat initial)	Les valeurs S et M ne doivent pas être utilisées sur les états de la dette à compter de 2013.	10 - Eléments pour ratio P - Amortissement progressif C - Amortissement constant S - Semestriel F - In fine X - Autre M - Mensuel
ProfilAmort	Désignation du profil d'amortissement (contrat initial)	A renseigner si CodProfilAmort (profil d'amortissement - contrat initial) = X (Autre)	string
CodTyptxDtVote	Code type taux taux actue	Type de taux d'intérêt (au 01/01/N pour les BP/BS/DM ou au 31/12/N pour le CA) après opérations de couverture. Pour les emprunts refinancés ou de refinancement, type de taux à la date du refinancement. Pour les emprunts garantis, type de taux hors opérations de couverture.	P - Obsolète A - Obsolète R - Préfixé C - Complexe F - Fixe V - Variable simple H - Obsolète X - Obsolète I - Obsolète O - Obsolète
CodTyptxInit	Code type taux (contrat initial)	Code type taux (contrat initial)	P - Obsolète A - Obsolète R - Préfixé C - Complexe F - Fixe V - Variable simple H - Obsolète X - Obsolète I - Obsolète O - Obsolète

### ETATS CONCERNÉS

Répartition par nature de dette  
(hors 16449 et 166)

Etat de la dette - Détail des opérations  
de couverture

Etat des emprunts garantis



**Annexe. IBC 2023 – procédure de mise à jour  
des ressources TotEM**



# Annexe. IBC 2023 – procédure de mise à jour des ressources TotEM

Les évolutions apportées dans le cadre des nouvelles maquettes 2023 ont entraînés des difficultés de production des maquettes via TotEM :

- L'annexe état du personnel étant en anomalie pour les budgets primitifs 2023 hors M57
- Une anomalie affectait l'équilibre des maquettes en M4
- Les états synthétiques des EHB en M57 ne reprenaient pas certains montants

→ Des correctifs ont été apportés le 06 février 2023 (schéma 107)

Par ailleurs, des anomalies ont également affecté la production des comptes administratifs 2022 :

- La production des annexes PPP, crédit-bail et les EHB
- L'ECCF des CFU M4 laissait apparaître à tort des discordances entre le résultat comptable et le résultat ordonnateur

→ Des correctifs ont été apportés le 03 mars 2023 (schéma 108)

→ Des difficultés d'actualisation des maquettes peuvent toutefois subsister dans TotEM, une procédure manuelle doit être réalisée.

→ En ce qui concerne l'état du personnel, nous vous invitons vivement à générer de nouveaux fichiers exemple et à y reporter vos données, le nommage des colonnes pour les motifs de recrutement ayant évolué (**CodMotifRecrutement** en M57 à compter de 2023 et **CodMotifContrAgent** pour les autres nomenclatures).

# Annexe n°1. Mise à jour des fichiers exemple

Lorsque des fichiers contenant les données des états annexés ont été produit avant le 03 mars 2023, la modification de la structure des éléments à renseigner ayant été modifiée, il est nécessaire d'actualiser les fichiers.

Pour ce faire, veuillez générer un fichier exemple (1) :

Budget principal - 2023 BP

# 1.6.801

Etat du personnel

Code type d'agent	Emploi ou grade de l'agent	Catégorie de l'agent	L'ag
-------------------	----------------------------	----------------------	------

- Générer un fichier exemple
  - XML
- Importer des données
  - MS Excel (XLS)
- Exporter les données vers un tableur
  - CSV

Paramètres | Générer un fichier exemple | Importer un fichier exemple

2.X

Année	Norme	Identifiant
2022	COM 01102500	042022 040 00

XML de la collectivité ' - BUDGET COMMUNA

ication | Enrichissement | Erreur | Visualisation | Aide

### Informations Financières

porter un flux existant

ormations Générales (31)

mmaire (69)

Annexes

Etat des provisions et étalement des provisions (1)

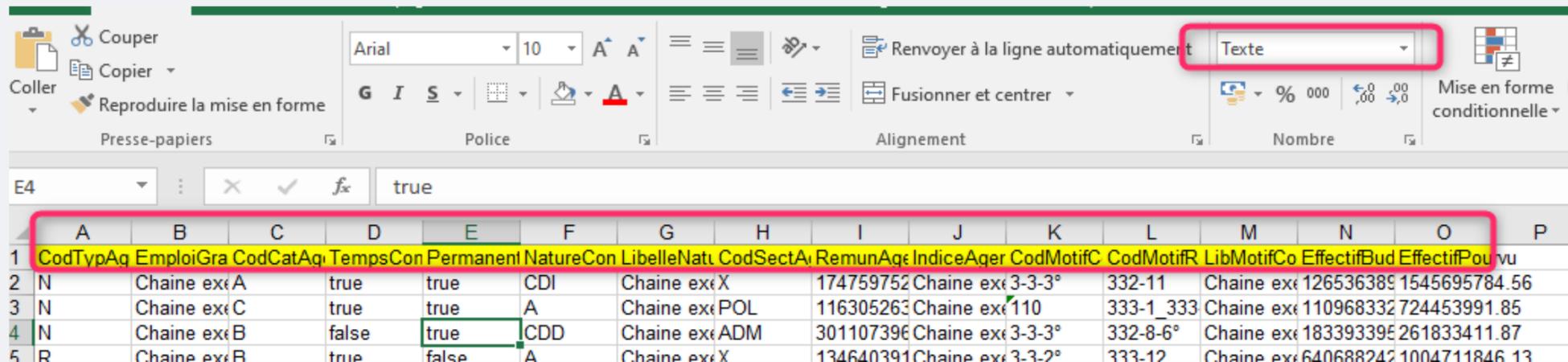
Etat du personnel (0)



# Annexe n°1. Mise à jour des fichiers exemple

Une fois le fichier exemple généré, veuillez reporter les données à saisir en veillant à respecter le formatage attendu et la structure attendue :

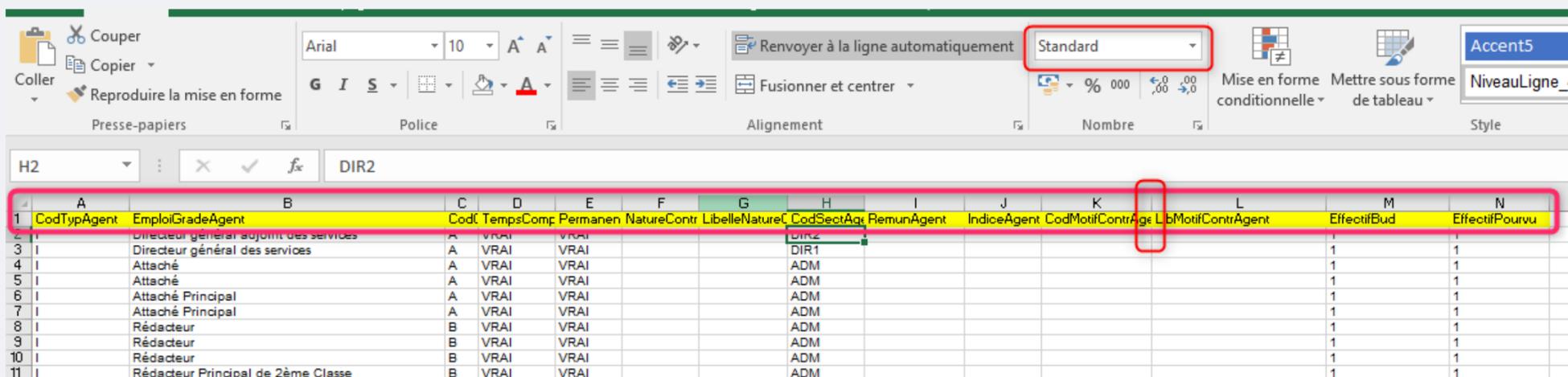
- Veuillez contrôler le nombre de colonne attendu avec celui présent dans votre fichier
- Vérifier que le formatage attendu par TotEM pour chaque colonne est bien reporté sur chaque cellule



CodTypAq	EmploiGra	CodCatAq	TempsCon	Permanent	NatureCon	LibelleNatu	CodSectAq	RemunAq	IndiceAger	CodMotifC	CodMotifR	LibMotifCo	EffectifBud	EffectifPou	vu
N	Chaîne ext	A	true	true	CDI	Chaîne ext	X	174759752	Chaîne ext	3-3-3°	332-11	Chaîne ext	126536389	1545695784	.56
N	Chaîne ext	C	true	true	A	Chaîne ext	POL	116305263	Chaîne ext	110	333-1_333	Chaîne ext	110968332	724453991	.85
N	Chaîne ext	B	false	true	CDD	Chaîne ext	ADM	301107396	Chaîne ext	3-3-3°	332-8-6°	Chaîne ext	183393395	261833411	.87
R	Chaîne ext	B	true	false	A	Chaîne ext	X	134640391	Chaîne ext	3-3-2°	333-12	Chaîne ext	640688242	1004711846	.13

Dans cet exemple :

- Il manque la colonne **CodMotifRecrutement**
- Le format est standard alors que TotEM attend un format texte



CodTypAgent	EmploiGradeAgent	CodC	TempsComp	Permanen	NatureContr	LibelleNatureC	CodSectAq	RemunAgent	IndiceAgent	CodMotifContrAgs	LibMotifContrAgent	EffectifBud	EffectifPourvu
I	Directeur général adjoint des services	A	VRAI	VRAI			DIR2						
I	Directeur général des services	A	VRAI	VRAI			DIR1					1	1
I	Attaché	A	VRAI	VRAI			ADM					1	1
I	Attaché	A	VRAI	VRAI			ADM					1	1
I	Attaché Principal	A	VRAI	VRAI			ADM					1	1
I	Attaché Principal	A	VRAI	VRAI			ADM					1	1
I	Rédacteur	B	VRAI	VRAI			ADM					1	1
I	Rédacteur	B	VRAI	VRAI			ADM					1	1
I	Rédacteur	B	VRAI	VRAI			ADM					1	1
I	Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	VRAI	VRAI			ADM					1	1



Afin de limiter les erreurs de formatage induits par Excel, vous pouvez également utiliser le format CSV (en particulier pour TotEM 2.x)



# Annexe n°2.1 Actualiser les ressources téléchargées

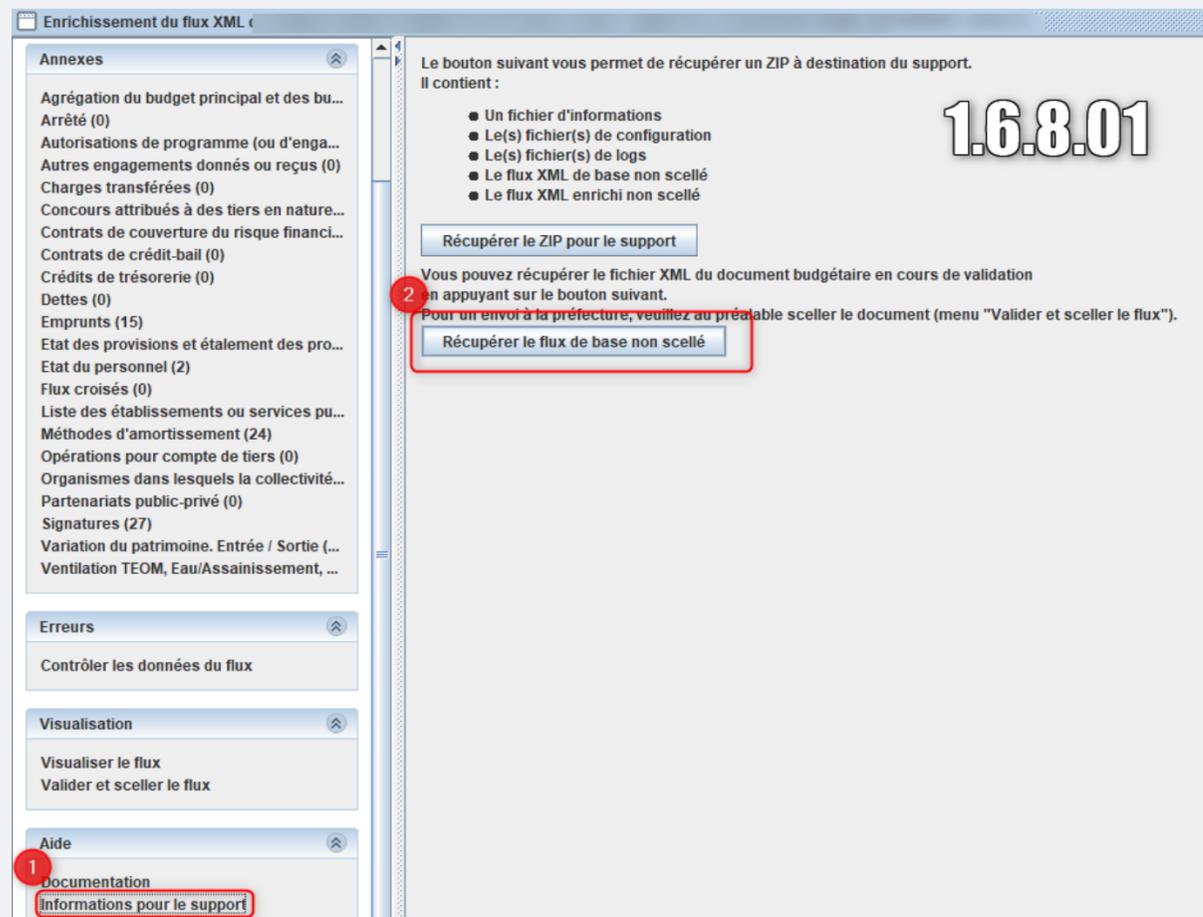
Etape n°1

 Cette procédure doit être mise en œuvre avec précaution afin de garantir l'intégrité des données.

En cas d'anomalie persistante il est peut-être nécessaire d'actualiser les ressources téléchargées par TotEM.

**Etape n°1** : Supprimer/réimporter le flux

## 1 – Sauvegarder le flux en cours en cours d'édition



Enrichissement du flux XML

Annexes

- Agrégation du budget principal et des bu... Arrêté (0)
- Autorisations de programme (ou d'enga... Autres engagements donnés ou reçus (0)
- Charges transférées (0)
- Concours attribués à des tiers en nature...
- Contrats de couverture du risque financi...
- Contrats de crédit-bail (0)
- Crédits de trésorerie (0)
- Dettes (0)
- Emprunts (15)
- Etat des provisions et étalement des pro...
- Etat du personnel (2)
- Flux croisés (0)
- Liste des établissements ou services pu...
- Méthodes d'amortissement (24)
- Opérations pour compte de tiers (0)
- Organismes dans lesquels la collectivité...
- Partenariats public-privé (0)
- Signatures (27)
- Variation du patrimoine. Entrée / Sortie (...)
- Ventilation TEOM, Eau/Assainissement, ...

Erreurs

Contrôler les données du flux

Visualisation

Visualiser le flux

Valider et sceller le flux

Aide

Documentation

Informations pour le support

Le bouton suivant vous permet de récupérer un ZIP à destination du support. Il contient :

- Un fichier d'informations
- Le(s) fichier(s) de configuration
- Le(s) fichier(s) de logs
- Le flux XML de base non scellé
- Le flux XML enrichi non scellé

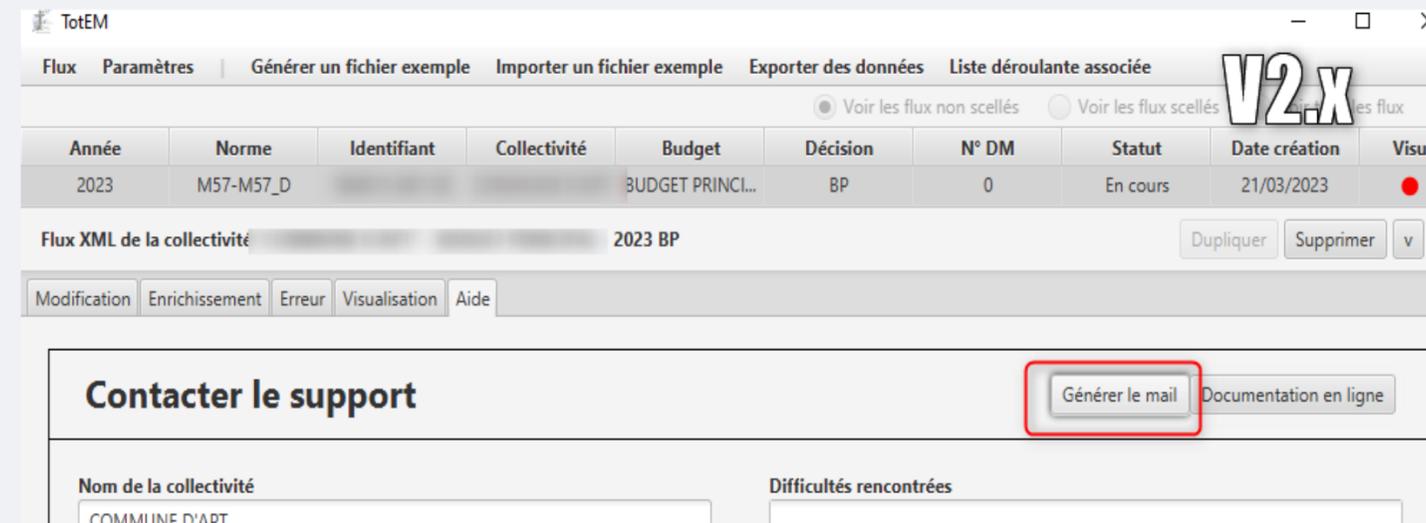
Récupérer le ZIP pour le support

Vous pouvez récupérer le fichier XML du document budgétaire en cours de validation en appuyant sur le bouton suivant.

Pour un envoi à la préfecture, veuillez au préalable sceller le document (menu "Valider et sceller le flux").

Récupérer le flux de base non scellé

1.6.8.01



TotEM

Flux Paramètres Générer un fichier exemple Importer un fichier exemple Exporter des données Liste déroulante associée

Voir les flux non scellés Voir les flux scellés

Année	Norme	Identifiant	Collectivité	Budget	Décision	N° DM	Statut	Date création	Visu
2023	M57-M57_D			BUDGET PRINCI...	BP	0	En cours	21/03/2023	●

Flux XML de la collectivité 2023 BP

Dupliquer Supprimer v

Modification Enrichissement Erreur Visualisation Aide

Contacter le support

Générer le mail Documentation en ligne

Nom de la collectivité

COMMUNE D'APT

Difficultés rencontrées

V2.x

En V2.x il est nécessaire de générer un mail depuis l'onglet 'aide' puis de récupérer le flux en PJ du mail. L'export d'un flux sera plus aisé dans une version ultérieure.

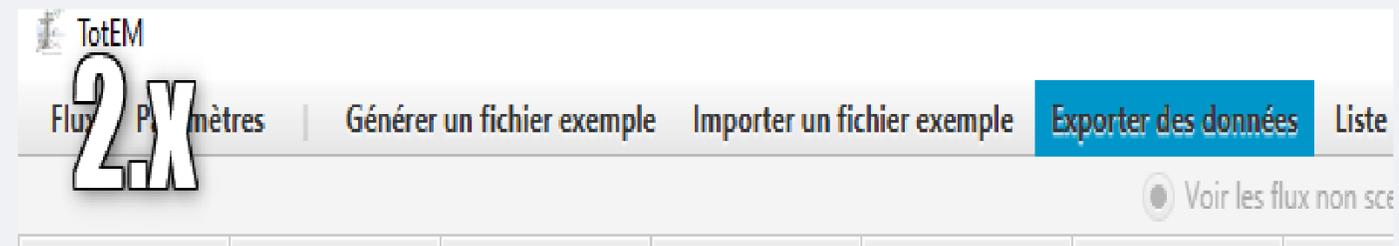
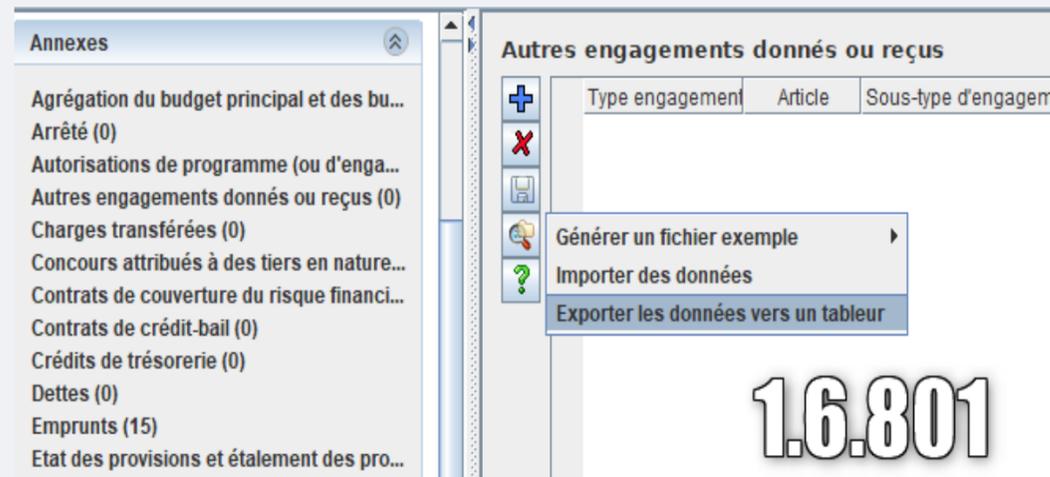


# Annexe n°2.1 Actualiser les ressources téléchargées

Etape n°1

**Etape n°1** : Supprimer/réimporter le flux

**2** – réaliser un export des annexes par sécurité



**3** – supprimer le flux et fermer TotEM

**4** – rouvrir TotEM et réimporter le flux

Si l'anomalie persiste, poursuivre vers l'étape n°3. Vous pouvez utilement vous rapprocher de votre service informatique pour cette étape.



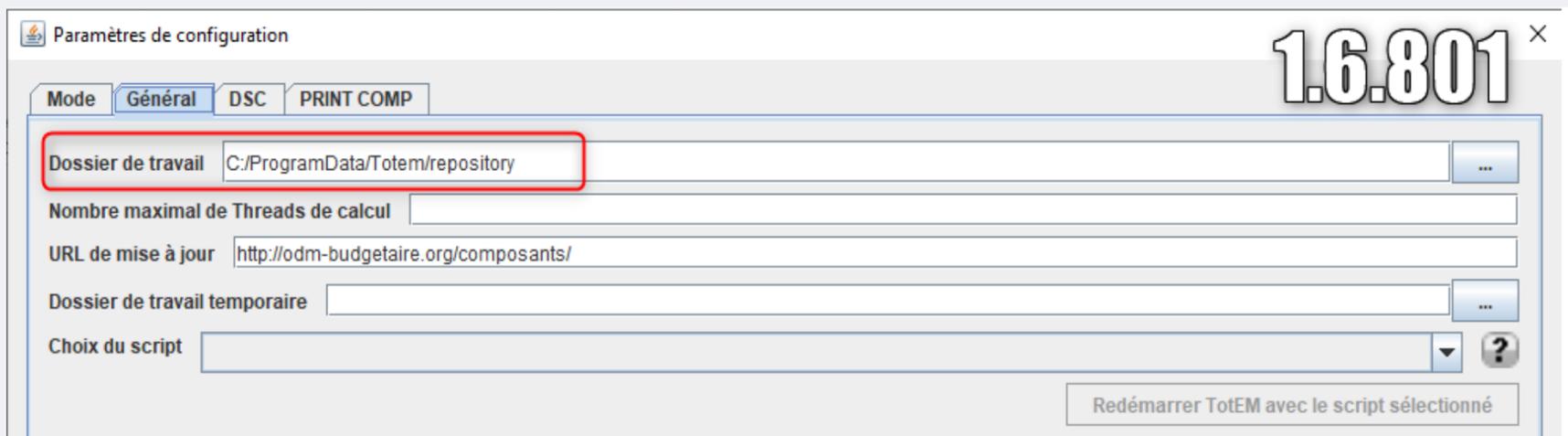
# Annexe n°2.2 Actualiser les ressources téléchargées

## Etape n°2

**Etape n°2** : Identifier le dossier de travail et supprimer les ressources

En cas de difficulté persistante, il est préconisé d'identifier le dossier dans lequel sont stockées les ressources téléchargées en ligne et de les supprimer.

**1** – Identifier le « dossier de travail » de TotEM où sont téléchargées les ressources ;



Dans le dossier "repository" supprimer les répertoires "schemas" et "normes" :

Nom	Modifié le	Type	Taille
repository.xml	13/02/2023 18:14	Fichier XML	11 Ko
schemas	13/02/2023 17:54	Dossier de fichiers	
repository-flux	13/02/2023 17:54	Dossier de fichiers	
normes	06/02/2023 17:26	Dossier de fichiers	

En V2.x, supprimer les répertoires ci-dessous dans le dossier de travail :

Nom	Modifié le	Type	Taille
flux	22/02/2023 19:55	Dossier de fichiers	
normes	22/02/2023 09:15	Dossier de fichiers	
output	23/02/2023 09:43	Dossier de fichiers	
pc	22/02/2023 19:18	Dossier de fichiers	
schemas	23/02/2023 09:43	Dossier de fichiers	
db.json	23/02/2023 10:11	Fichier JSON	42 Ko



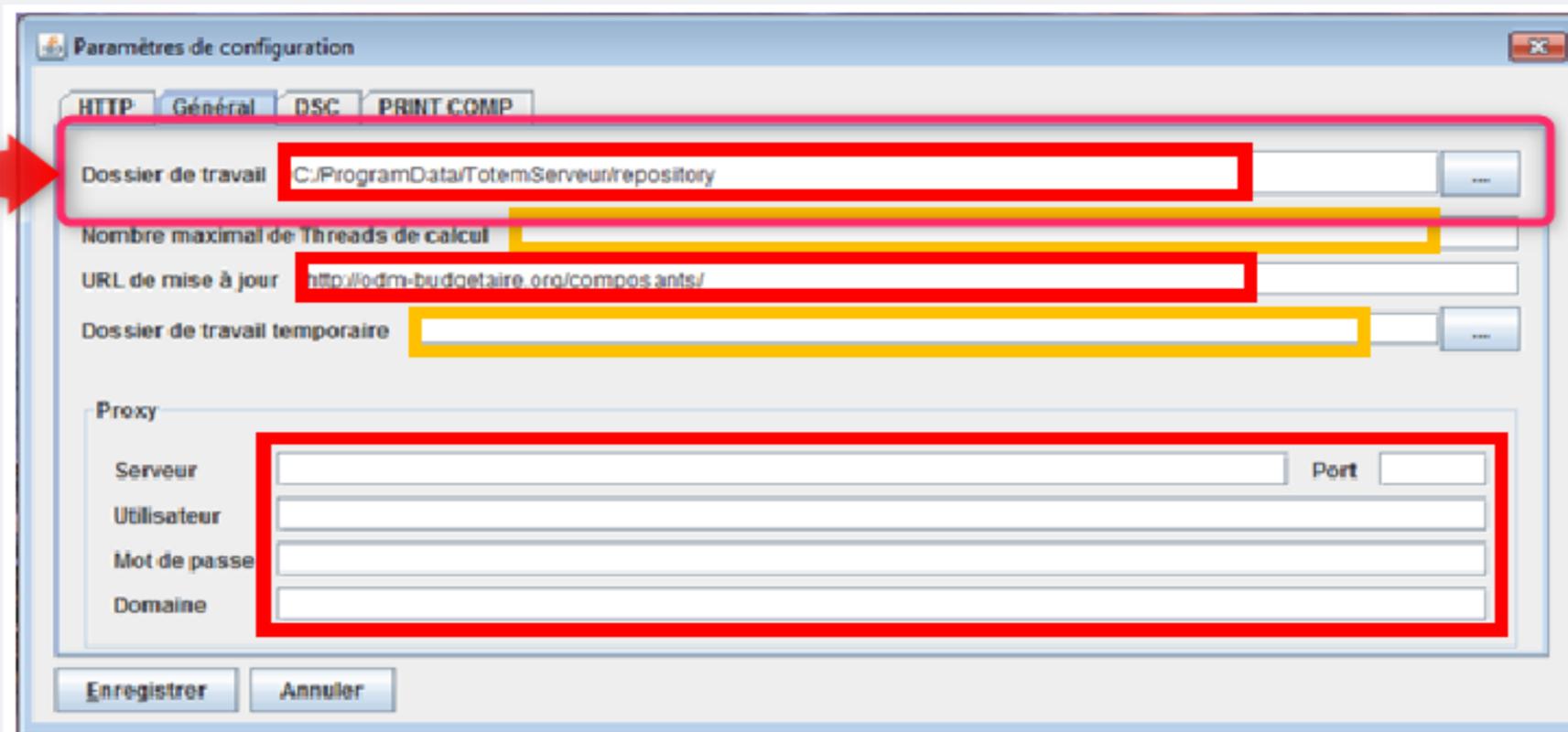
# Annexe n°2. 2 Actualiser les ressources téléchargées

Etape n°2

**Point d'attention** : Cette opération est également à réaliser dans le dossier de travail réalisée au niveau du serveur.

En V2.x, dans le répertoire paramétré comme *totem.data.directory* dans le fichier de configuration

En V1.6.801, dans le répertoire paramétré au niveau du serveur :

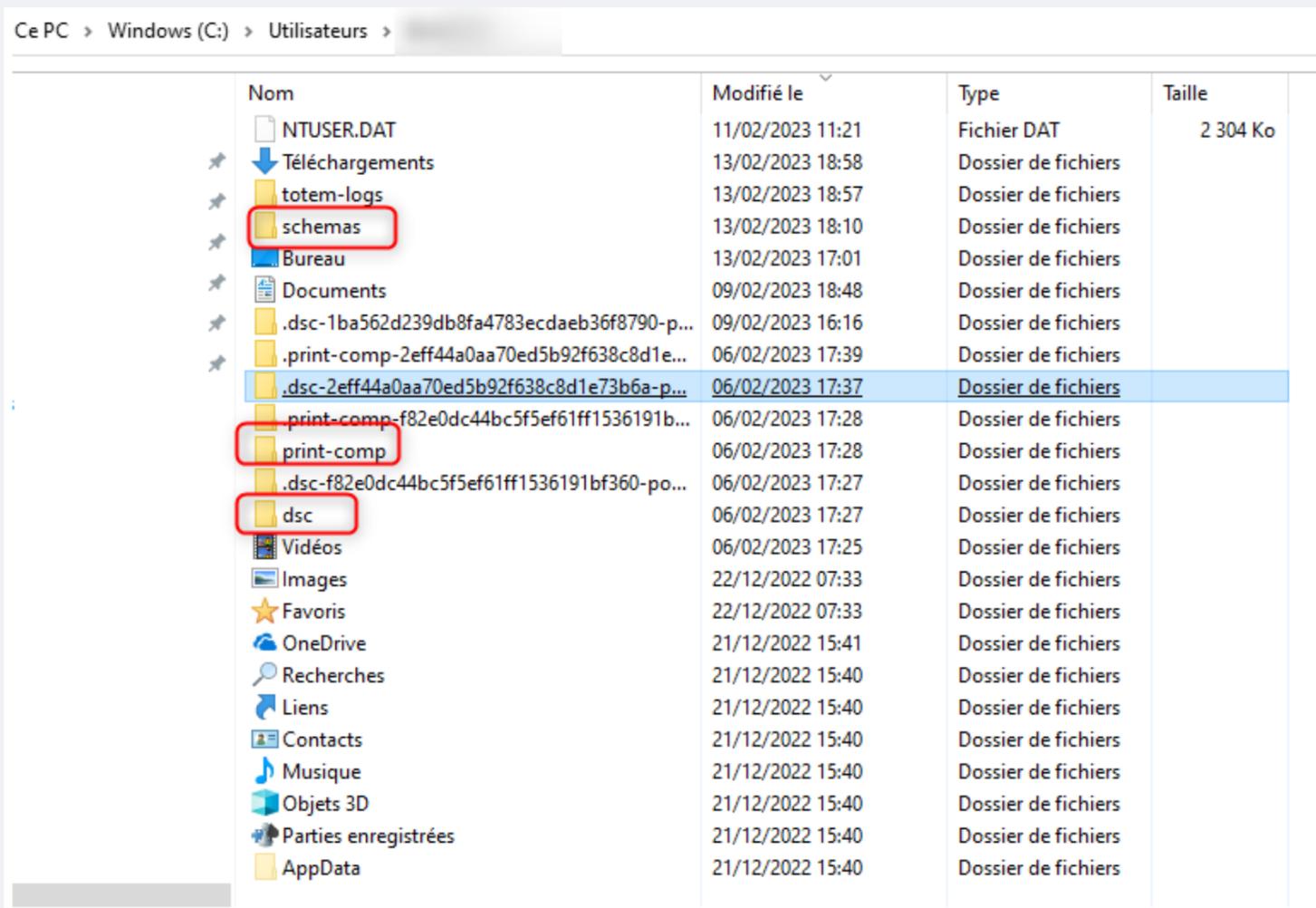


# Annexe n°2.2 Actualiser les ressources téléchargées

## Etape n°2

2 – En 1.6.801 uniquement, ouvrir l'explorateur Windows puis recherchez et supprimez les ressources totem suivantes, souvent localisées dans des dossiers à cet endroit :

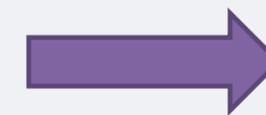
"C:\Users\ - Votre nom d'utilisateur - \ DSC - PRINT-COMP - schéma "



**Point d'attention :** Cette opération est également à réaliser dans le dossier de travail réalisée au niveau du serveur.

**Si l'anomalie, persiste, poursuivre vers l'étape n°3.** Vous pouvez utilement vous rapprocher de votre service informatique pour cette étape.

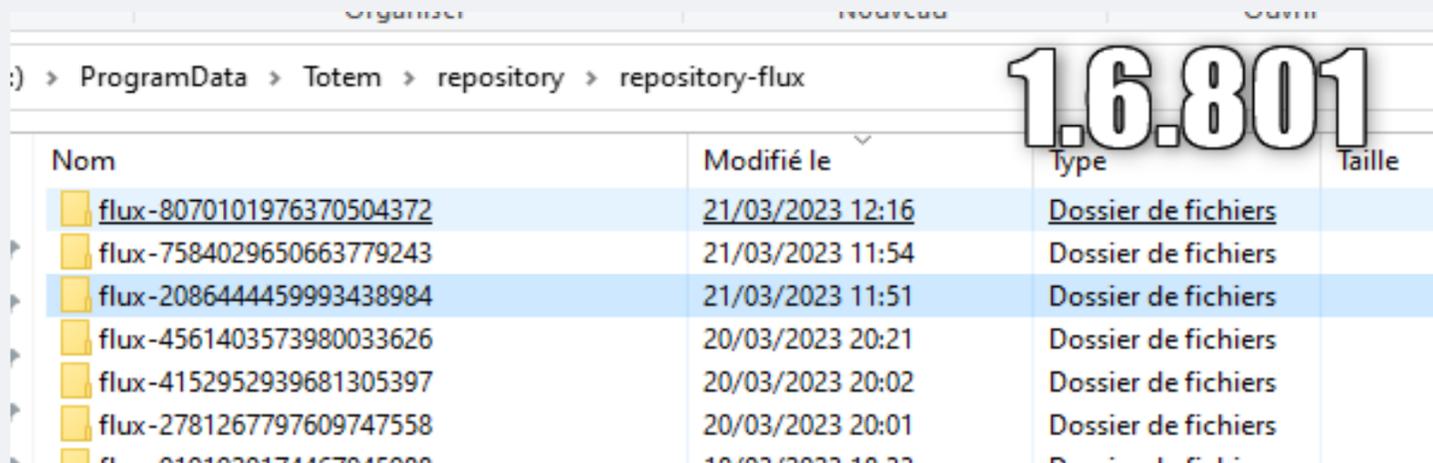
**Nous vous invitons au préalable à sauvegarder votre travaux (à venir en 2.x)**



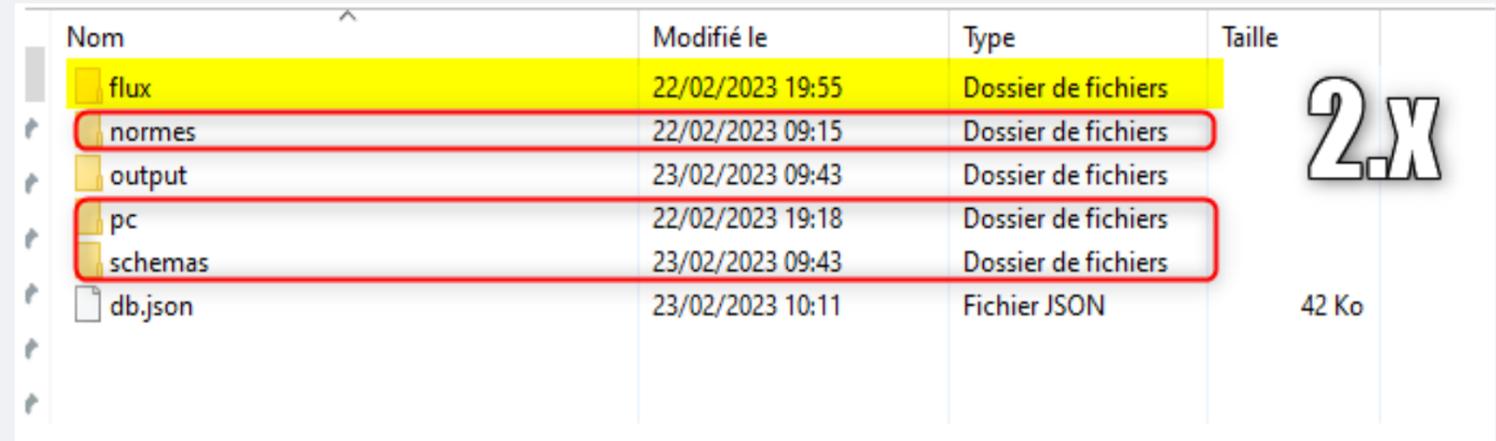
# Annexe n°2.3 Actualiser les ressources téléchargées

Etape n°2

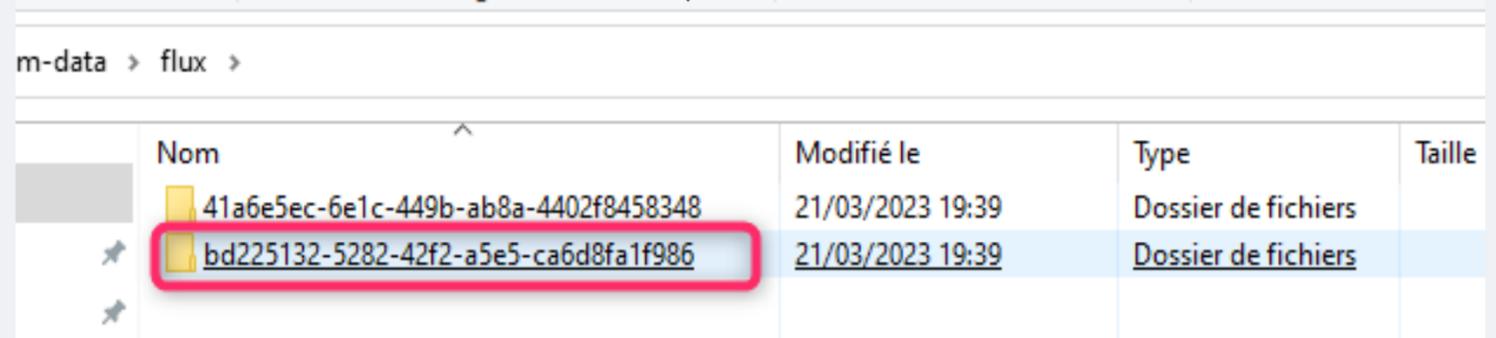
**Etape n°3 :** supprimer le(s) flux en cours d'édition des dossiers techniques en supprimant le répertoire contenant le flux en cours d'édition (après avoir fermé TotEM)



Nom	Modifié le	Type	Taille
flux-8070101976370504372	21/03/2023 12:16	Dossier de fichiers	
flux-7584029650663779243	21/03/2023 11:54	Dossier de fichiers	
flux-2086444459993438984	21/03/2023 11:51	Dossier de fichiers	
flux-4561403573980033626	20/03/2023 20:21	Dossier de fichiers	
flux-4152952939681305397	20/03/2023 20:02	Dossier de fichiers	
flux-2781267797609747558	20/03/2023 20:01	Dossier de fichiers	



Nom	Modifié le	Type	Taille
flux	22/02/2023 19:55	Dossier de fichiers	
normes	22/02/2023 09:15	Dossier de fichiers	
output	23/02/2023 09:43	Dossier de fichiers	
pc	22/02/2023 19:18	Dossier de fichiers	
schemas	23/02/2023 09:43	Dossier de fichiers	
db.json	23/02/2023 10:11	Fichier JSON	42 Ko



Nom	Modifié le	Type	Taille
41a6e5ec-6e1c-449b-ab8a-4402f8458348	21/03/2023 19:39	Dossier de fichiers	
bd225132-5282-42f2-a5e5-ca6d8fa1f986	21/03/2023 19:39	Dossier de fichiers	

 Cette procédure doit être mise par des utilisateurs avertis. Vous pouvez vous rapprocher de votre service informatique pour ce faire.

La gestion des actualisations de maquette sera améliorée dans une prochaine version de TotEM 2.x.

